

OFFRE D'EMPLOI : CHAUFFEUR DE VÉHICULES LOURDS (CAMIONS) (CNP 73300)

Lieu : 487 rue Pagé, Donnacona (Québec) G3M 1W6, Canada

Statut : Emploi permanent

Horaire : Temps plein, jour, nuit, fin de semaine

Entrée en poste : Dès que possible

Nombre de postes vacants : 5

Employeur : Hervé Matte et Fils inc.

1. À propos de nous

Depuis plusieurs années, l'employeur se distingue comme un chef de file dans le transport en vrac de résidus forestiers grâce à son engagement envers l'excellence et à des valeurs solides axées sur l'esprit familial, le travail d'équipe, le professionnalisme, le respect, l'intégrité ainsi que la santé et la sécurité.

2. Description du poste

Le chauffeur de poids lourd est responsable de conduire de façon sécuritaire et efficace des camions lourds afin d'assurer le transport de marchandises vers différents sites selon les horaires établis. Il effectue les inspections avant départ, respecte les lois et règlements en matière de transport routier et complète les documents requis. Il s'assure également de la sécurité de la cargaison, du respect des normes de santé et sécurité et offre un service professionnel à la clientèle lors des livraisons et des collectes.

3. Responsabilités principales

- Planifier ou modifier les itinéraires en fonction de l'évolution des conditions, à l'aide d'équipements informatiques, de systèmes de positionnement global (GPS) ou d'autres dispositifs de navigation pour réduire la consommation de carburant et les émissions décarbone;
- Surveiller l'état des véhicules et effectuer l'inspection des pneus, des phares, des freins ;
- Superviser le chargement et déchargement de la marchandise ;
- Inspecter les camions avant, pendant et après le voyage et surveiller tous les aspects des véhicules;
- Recevoir et transmettre l'information au répartiteur central;
- Conduire des véhicules lourds pour assurer le transport sécuritaire et ponctuel des marchandises ;
- Effectuer les tâches liées au chargement, au déchargement et à l'arrimage des marchandises transportées ;
- Procéder aux inspections mécaniques et de sécurité des véhicules lourds et compléter les rapports et documents requis ;
- Effectuer le toilage et le détoilage des remorques afin de protéger les marchandises durant le transport;
- Assurer le nettoyage et l'entretien courant des remorques ;
- Faire le plein ;
- Documenter le travail complété ;
- Bâcher et assurer la sûreté et sécurité de la cargaison ;
- Professionnalisme au service à la clientèle ;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

4. Qualifications requises

- Une expérience pertinente de 1 à 6 mois dans la conduite de véhicules lourds est requise, si le candidat possède la classe 1. Si le candidat est en possession d'un DEP en transport par camion, aucune expérience n'est requise. Cette offre d'emploi est conditionnelle à l'obtention ou au maintien d'un permis de conduire classe 1, délivré par la SAAQ.
- Certificat ou diplôme jugé pertinente ou l'expérience équivalente.
- Permis de conduire classe 1/A, avec la mention de freins pneumatiques sont exigés.
- Connaissances documentaires : compte rendu d'accident et d'incident ; carnet de route du conducteur ; rapport d'inspection (avant le départ, en route et après le voyage).
- Genre de camionnage et d'équipement : vrac sec ; tracteur semi-remorque.
- Expérience en systèmes de communication : utiliser un système de positionnement global (SPG) et d'autres matériaux de navigation.
- Longue et courte distance. Conduire véhicule à transmission manuelle.
- Sûreté et sécurité : cote de sécurité de base ; validation du permis de conduire ; vérification du dossier de conduite ; examen médical.
- Excellentes aptitudes en communication et service à la clientèle.
- Capacité à travailler sous pression et à respecter des échéanciers.
- Français

5. Conditions de travail

- Salaire : Le salaire est déterminé conformément aux dispositions de la convention collective. Il est principalement rémunéré au kilométrage, selon un taux lorsque plein de 0,3075 \$, et un taux lorsque vide de 0,2775 \$ par kilomètre jusqu'au 5 décembre 2026. Une augmentation des taux entrera en vigueur le 6 décembre 2026.
Autres taux peuvent également s'appliquer (chargement/déchargement, toilage/détoilage de remorque, temps d'attente, changement de pneu, déneiger sa remorque lors de son départ, etc.). Dans tous les cas, un salaire minimum garanti est assuré.
- Nombre d'heures par semaine : 40 à 70 heures par semaine
- Avantages sociaux selon la convention collective en vigueur.

6. Comment postuler

Contacter : rh@transportmatte.com

Engagement envers l'équité et l'inclusion :

Nous aspirons à bâtir une culture d'excellence et de diversité. Tous les candidats qualifiés seront considérés pour un emploi, et nous encourageons les candidatures de jeunes, de jeunes en situation de vulnérabilité, de personnes en situation de handicap, de peuples autochtones et de membres des minorités visibles. Hervé Matte et Fils inc. : un employeur garantissant l'égalité des chances et qui s'engage à maintenir une culture inclusive favorisant le développement de tous. Des accommodements raisonnables peuvent être offerts à toutes les étapes du processus d'embauche. N'hésitez pas à nous en informer si vous avez besoin d'un tel arrangement.

Le masculin est utilisé dans ce texte dans le seul but d'en alléger la lecture. L'employeur souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les candidatures féminines, masculines et de toute autre identité de genre.